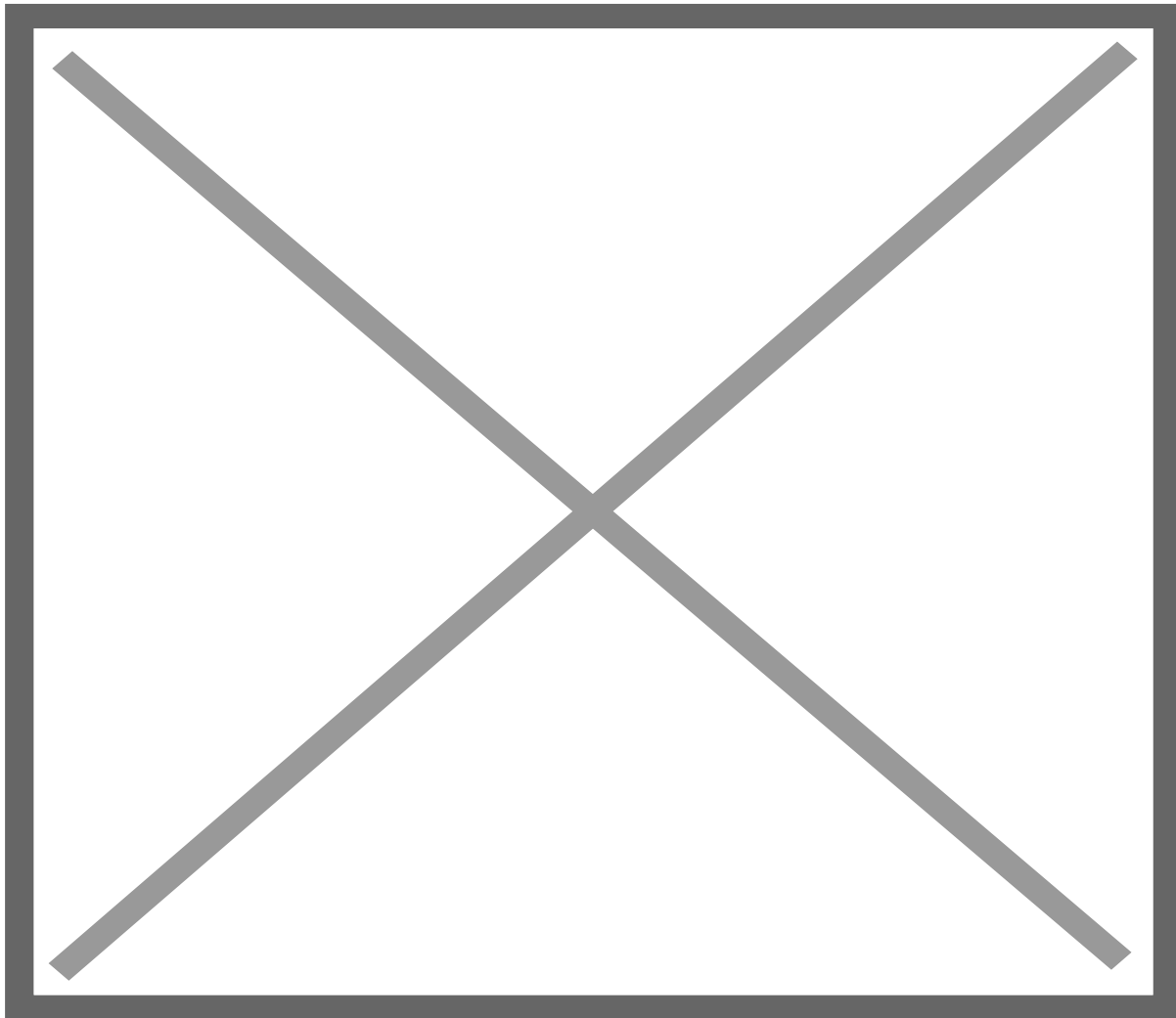


## Qu'est-ce que le Relais Petite Enfance ?



**Vous recherchez un mode d'accueil ou vous êtes perdu dans vos démarches suite à l'embauche de votre assistant.e maternel.le ?**

**Venez nous rencontrer !**

Le Relais Petite enfance est un service de la Communauté de communes gratuit.

### **Le Relais Petite enfance, c'est quoi ?**

C'est un lieu convivial où les assistant.e.s maternel.le.s peuvent se rencontrer et échanger autour de leurs pratiques, s'informer sur leurs droits et devoirs, et sortir de leur isolement.

C'est aussi un lieu d'information et de soutien aux parents dans leurs recherches d'un mode d'accueil.

**Le Relais Petite enfance vous donne toutes les informations qui vous seront utiles :**

- Pour votre recherche d'un mode d'accueil
- Pour votre statut de parent-employeur :
  - Information sur le contrat de travail et la mensualisation, les congés payés..

- Les déclarations à Pajemploi, les aides financières...

Votre assistant maternel a la possibilité de participer à [nos ateliers](#) avec votre enfant !

Vous pouvez consulter ou imprimer ici la convention collective nationale de travail des Assistantes maternelles, applicable depuis le 1er janvier 2022.

À télécharger

[La convention collective 2022 .pdf - 3.52 Mo](#)